

■ **ROTZETTER THIERRY PEINTURE**, à Lutry, CH-550-1033940-2 (FOSC du 14.04.2003, p. 15). Par décision du 7 octobre 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 11477 du 09.11.2004
(02543716 / CH-550.1.033.940-2)